

### **Solutions LEC**



# Eclairage intégré pour les PMR

#### www.lec-expert.fr





Comment respecter les normes d'éclairage pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans une main courante, un mur ou une borne basse? Guide des applications et produits LEC.



### Intégré à la main courante



Lorsque l'on éclaire une passerelle, un pont ou un escalier, l'idéal est d'intégrer la lumière dans l'architecture. On parle alors d'éclairage linéaire à LED depuis la main courante. Deux types d'implantations sont alors possibles pour respecter les normes d'éclairage PMR.

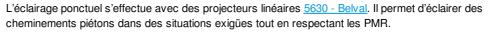


Ligne continue



La ligne de lumière LEC s'intègre directement dans la lisse de la main courante. Elle peut aussi servir à souligner les lignes architecturales. C'est le cas du produit 5620 - Brunei.

Ponctuel à optique travaillée



Les lisses mises en œuvre pour l'accessibilité PMR doivent avoir un diamètre compris entre 25 et 80 mm. Le 5680 - School-light est un élément de serrurerie inox, qui a été spécifiquement développé par LEC pour recevoir le projecteur 5640 - School sans aucune saillie.



Découvrez d'autres références LEC utilisant le 5682-School-light parfaitement intégré à la main courante.

# Intégré au mur

Cette implantation lumière consiste à positionner les projecteurs encastrés le long d'un trottoir ou d'un mur de faibles hauteurs. Le travail de l'éclairagiste consiste à trouver la bonne optique pour respecter le cahier des charges PMR.



Dans un mur, soit le luminaire est implanté en saillie 4240 - Havre ou soit il est parfaitement encastré. Cette deuxième option à la préférence des architectes, car il n'y a pas d'obstacle. Elle est aussi potentiellement moins sensible au vandalisme.

Projecteur encastré mural

Publié le 18 avril 2016 Catégories :

Solutions LEC - Normes et Qualité Mots-clés :

application - borne basse - éclairage - éclairage linéaire - LEC - main courante - mur - passage - piéton -

Si une implantation autour de 90 cm de haut est la plus performante dans ce contexte, il est possible de trouver des produits permettant une pose jusqu'à 20 cm au-dessus du sol. Il faut préférer les produits avec une orientation possible du faisceau pour optimiser les éclairements et s'affranchir des contraintes du terrain.

PDF généré le 28 novembre 2025

www.lec.fr







# Eclairage intégré pour les PMR



Le projecteur encastré <u>4330 - Saint-Jean</u> s'installe dans un mur entre 25 et 100 cm du sol. Ses optiques spécifiques permettent d'éclairer un cheminement piéton ou une piste cyclable avec de grandes inter-distances. Sans ouverture du projecteur et sans affecter l'étanchéité, son faisceau est orientable pour obtenir l'effet lumineux souhaité. Choisir cette solution à optiques travaillées garantie un bon éclairement et une homogénéité malgré l'espacement important entre appareil d'éclairage. Elle permet aussi de maîtriser les coûts.

## Intégré dans des bornes

Dans un parc comme pour un chemin d'accès, les bornes basses créent l'identité de l'environnement urbain.



Les bornes <u>6430 - Parc</u>, espacées de 5 m, permettent de respecter la norme PMR sur une largeur de 3 m. Elle est équipée d'un projecteur inclinable étanche ayant la même optique travaillée que l'encastré 4330. Ce réglage de l'orientation de la lumière permet de s'adapter à la zone à éclairer avec de grandes interdistances.